

trices qui auraient droit à cette récompense.

Etant donné qu'il y a, dans la province de Québec, 4,867 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires et des syndics d'écoles catholiques et protestants et que chaque district d'inspection, non compris ceux du Saguenay et des Îles de la Madeleine qui n'ont qu'un nombre d'écoles insignifiant, contient en moyenne un peu plus de 121 écoles élémentaires, tout inspecteur aurait alors à disposer d'environ six gratifications de première classe et de douze gratifications de seconde classe.

A ces gratifications, on pourrait ajouter des certificats qui, tout en étant un précieux souvenir pour les personnes auxquelles ils seraient décernés, contribueraient à leur procurer des engagements avantageux.

Le montant nécessaire pour mettre ce projet à exécution ne dépasserait certainement pas la somme de \$18,000.

DIVISION DES DISTRICTS D'INSPECTION.

Le comité catholique ayant constaté que plusieurs inspecteurs avaient des districts très étendus et renfermant un trop grand nombre d'écoles pour qu'ils puissent les visiter deux fois, a recommandé une redistribution de ces districts de manière à égaliser autant que possible le travail des inspecteurs. Le gouvernement ayant adopté ce projet, quatre nouveaux districts d'inspection catholiques ont été créés; un dans la partie est de la province, deux dans les Cantons de l'Est et le quatrième dans la partie ouest.

Sur la recommandation du comité protestant, un nouveau district d'inspection pour les écoles protestantes a également été formé.

Ainsi, cinq inspecteurs nouveaux ont été nommés au mois de juillet 1892.

J'ai lieu d'espérer d'excellents résultats de ces changements et j'ai déjà pu

constater, cette année, que l'inspection des écoles a été faite avec plus de soin et que le nombre des visites aux écoles a augmenté d'une manière très sensible.

J'ai l'honneur de vous référer aux rapports des inspecteurs d'écoles, dont quelques-uns renferment des suggestions importantes et vraiment pratiques.

TRAVAUX DU COMITÉ PROTESTANT.

On peut constater les travaux du comité protestant, depuis mon dernier rapport, dans les comptes rendus de ses séances, qui ont été publiés.

Il est bon, cependant, de remarquer surtout que le comité s'est occupé sérieusement de la question de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles élémentaires, et que l'on prendra sous peu une décision définitive à ce sujet.

Les deux difficultés principales qui ont été surmontées sont : 1° le choix d'un ouvrage convenable; 2° l'impuissance des instituteurs, en général, à donner un enseignement scientifique et pratique sur le sujet.

Pour la première, on attend beaucoup d'un ouvrage actuellement en préparation, du savant principal de l'Ecole normale McGill, et on espère pouvoir améliorer les méthodes actuellement suivies dans nos écoles normales, de telle manière que tous les instituteurs pourront enseigner cette science si importante dans un pays dont les ressources agricoles constituent la base de sa richesse.

L'enseignement technique est aussi à l'étude et, bien que l'on ait obtenu pendant les dernières années des résultats favorables des essais qui ont été faits dans plusieurs écoles de la province, il ne fait pas encore partie du cours d'études. A la réunion annuelle qui a eu lieu, en juillet dernier, au collège Bishop, de Lennoxville, Mlle Binmore, B. A., a fait une conférence très intéressante sur les essais pratiques qui ont été faits dans